

États financiers intermédiaires (non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima



TRIASIMA



Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 7 Notes annexes

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2019	31 décembre 2018
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	2 837 849 \$	1 309 168 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	277 667	227 745
Remboursements à recevoir	4 875	19 663
Intérêts courus	5 523	2 856
Dividendes à recevoir	5 212	3 200
Total de l'actif	3 131 126 \$	1 562 632 \$
Passif		
Montant à payer à des courtiers en placement	59 112 \$	– \$
Charges à payer	4 474	2 373
Total du passif	63 586 \$	2 373 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 067 540 \$	1 560 259 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	5 493 \$	5 080 \$
Série F	3 062 047	1 555 179
Total de l'actif net	3 067 540 \$	1 560 259 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	528	525
Série F	293 508	160 298
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,41 \$	9,68 \$
Série F	10,43	9,70
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	2 740 899 \$	1 342 194 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2019	30 juin 2018
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	9 520 \$	6 078 \$
Revenu de dividendes	39 194	22 364
Autres revenus	127	–
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
(Perte nette) réalisée sur les placements vendus	(2 538)	(13 326)
Profit (perte) de change net(te) réalisé(e)	1 693	(567)
Variation de la (moins-value) plus-value latente des devises	(3 452)	2 774
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	132 609	(30 678)
Total du bénéfice d'exploitation	177 153 \$	(13 355) \$
Charges		
Frais de gestion	10 227 \$	6 949 \$
Frais de dépôt	4 713	3 888
Coûts de transaction	2 633	1 099
Honoraires d'audit	1 453	1 680
Frais de garde	915	490
Frais d'administration du Fonds	660	572
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	595	816
Charge liée aux droits réglementaires	66	41
Frais bancaires	33	–
Frais juridiques	30	163
Frais liés au comité d'examen indépendant	30	82
Total des charges d'exploitation	21 355 \$	15 780 \$
Retenue d'impôt	3 392 \$	1 483 \$
Remboursement des charges	(4 875)	(5 280)
Total des charges d'exploitation nettes	19 872 \$	11 983 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	157 281 \$	(25 338) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	413 \$	(107) \$
Série F	156 868	(25 231)
Variation du total de l'actif net	157 281 \$	(25 338) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,79 \$	(0,21) \$
Série F	0,67	(0,16)

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries

Pour les périodes closes les	30 juin 2019	30 juin 2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	1 560 259 \$	1 646 545 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	157 281	(25 338)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(28 108) \$	(17 109) \$
	(28 108) \$	(17 109) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série F	1 350 000 \$	66 090 \$
Produit total	1 350 000 \$	66 090 \$
Coût des parts rachetées		
Coût total	- \$	- \$
Distributions réinvesties		
Série A	30 \$	47 \$
Série F	28 078	17 062
Total des réinvestissements	28 108 \$	17 109 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	1 507 281 \$	40 752 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	3 067 540 \$	1 687 297 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2019	30 juin 2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	5 080 \$	5 623 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	413	(107)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(30) \$	(47) \$
Total des distributions	(30) \$	(47) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Distributions réinvesties	30 \$	47 \$
Total des opérations sur les parts rachetables	30 \$	47 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	413 \$	(107) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	5 493 \$	5 516 \$

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2019	30 juin 2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	1 555 179 \$	1 640 922 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	156 868	(25 231)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(28 078) \$	(17 062) \$
Total des distributions	(28 078) \$	(17 062) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 350 000 \$	66 090 \$
Distributions réinvesties	28 078	17 062
Total des opérations sur les parts rachetables	1 378 078 \$	83 152 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	1 506 868 \$	40 859 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	3 062 047 \$	1 681 781 \$

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2019	30 juin 2018
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	157 281 \$	(25 338) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3 445)	1 518
Perte nette réalisée à la vente de placements	2 538	13 326
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(129 976)	31 777
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	3 452	(2 774)
Achat de placements	(1 733 264)	(246 552)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	332 021	395 296
Montant à payer à des courtiers en placement	59 112	–
Remboursements à recevoir	14 788	14 351
Charges à payer	2 101	71
Dividendes à recevoir	(2 012)	874
Intérêts courus	(2 667)	43
Montant à recevoir des courtiers en placement	–	7 887
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(1 300 071) \$	190 479 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 350 000 \$	66 090 \$
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	1 350 000 \$	66 090 \$
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7) \$	1 256 \$
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	49 929	256 569
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	227 745	124 620
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	277 667 \$	382 445 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	6 853 \$	6 120 \$
Dividendes reçus	37 182	23 239
Retenue d'impôt	3 392	1 483
Intérêts versés	33	–

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2019 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (33,0 %)			
1 460	A&W Revenue Royalties Income Fund	62 509 \$	63 700 \$
3 800	Algonquin Power & Utilities Corp.	56 752	60 306
1 800	Atrium Mortgage Investment Corporation	25 193	24 030
550	Banque de Montréal	57 809	54 406
1 200	Canadian Apartment Property REIT	49 194	58 032
1 100	Cineplex Inc.	37 201	25 289
1 200	Enbridge Inc.	58 822	56 760
900	Granite Real Estate Investment Trust	53 684	54 261
490	Intact Corporation Financière	59 112	59 300
	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	49 964	58 249
3 100	Labrador Iron Royalty Corp	28 359	52 530
1 500	Morneau Shepell Inc.	59 268	59 140
2 000	Banque Nationale	52 368	55 989
900	Parkland Fuel Corp.	53 008	49 860
1 200	Rogers Communications Inc., catégorie B	51 576	56 080
800	Métaux Russel Inc.	34 976	26 520
1 200	Suncor Énergie Inc.	53 785	53 105
1 300	Thomson Reuters Corporation	65 765	71 808
850	WSP Global	59 243	72 090
Total		968 588 \$	1 011 455 \$
Titres à revenu fixe canadiens (19,0 %)			
28 000	BAM, 4,54 %, 31 mars 2023	30 423 \$	29 993 \$
25 000	BC Ferry Services, 5,021 %, 20 mars 2037	31 073	32 242
23 000	Bell Canada, 7,00 %, 24 septembre 2027	30 192	29 170
27 000	Canada, 2,25 %, 1 ^{er} juin	28 011	28 281
40 000	Gouvernement du Canada, 5,00 %, 1 ^{er} juin 2037	59 300	60 749
59 000	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,00 %, 8 février 2029	59 979	61 612
16 000	Enbridge Inc., 7,22 %, 24 juillet 2030	20 195	21 153

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2019 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (19,0 %)							
<i>(suite)</i>							
28 000	Genworth MI, 4,242 %, 1 ^{er} avril 2024	28 871	29 362	1 700	Pembina Pipeline, 4,7 %, série A3	34 427	27 914
23 000	Loblaws, 6,54 %, 17 février 2033	29 435	29 713	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série I			
9 000	Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, 4,25 %, 27 mai 2021	10 164	9 374	1 500		38 904	39 060
26 000	Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 6,15 %, 17 avril 2028	32 976	33 840	Total		172 920 \$	162 199 \$
24 000	Newfoundland Power, 10,125 %, 15 juin 2022	31 275	29 032	Actions américaines (16,6 %)			
46 000	Ontario, 6,25 %, 25 août 2028	60 360	61 094	1 340	Americold Realty Trust	59 480 \$	56 892 \$
28 000	Rogers Communications, 4 %, 6 juin 2022	29 720	29 431	120	Home Depot	33 013	32 683
57 000	Toronto, 3,90 %, 29 septembre 2023	61 645	61 565	1 400	iShares S&P US Preferred Stock	68 686	67 561
7 000	Administration de l'aéroport international de Vancouver, 7,425 %, 7 décembre 2026	10 188	9 474	80	JP Morgan Chase & Co.	9 493	11 713
26 000	Vancouver, 3,45 %, 2 décembre 2021	27 485	27 008	230	McDonald's Corporation	58 187	62 548
Total		581 292 \$	583 093 \$	350	Microsoft	39 810	61 328
Actions mondiales (18,6 %)				300	Motorola Solutions Inc.	47 275	65 504
1 800	Castellum AB	45 237 \$	45 072 \$	220	NextEra Energy Inc.	60 990	59 022
9 500	Chorus Ltd.	49 507	47 734	520	Republic Services Inc.	60 627	59 000
1 200	Eni SpA, CAAE	58 041	51 907	150	Union Pacific Corp.	26 763	33 220
700	Givaudan AG (Suisse), CAAE	46 327	51 611	Total		464 324 \$	509 471 \$
20 900	Hong Kong & China Gas Co. Ltd., CAAE	53 146	61 583	Total du portefeuille (92,5 %)			
750	Intercontinental Hotels Group, CAAE	63 079	65 689		Trésorerie et équivalents de trésorerie (9,1 %)	\$	277 667 \$
700	Royal Dutch Shell, CAAE-A	53 933	59 650		Autres actifs moins les passifs (-1,6 %)		(47 976)
1 800	Rwe Aktiengesellschaft	61 275	58 012	Actif net		\$	3 067 540 \$
100	Swiss Life Holdings	56 325	64 920				
1 200	Tag Immobilien AG	40 171	36 633				
130	Warehouses De Pauw CVA	26 734	28 820				
Total		553 775 \$	571 631 \$				
Titres privilégiés (5,3 %)							
2 000	Brookfield Renewable Power Preferred Equity Inc., actions privilégiées, cat. A	41 031 \$	38 850 \$				
2 500	Canadian Utilities Limited., 4,90 %, actions privilégiées, série BB	58 558	56 375				

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima (le « Fonds ») est fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 31 décembre 2015. Le Fonds a commencé ses activités le 31 décembre 2015 et a distribué des parts en vertu d'un prospectus.

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements composés de revenu et de gains en capital en investissant principalement dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres de sociétés réparties partout dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion de portefeuille Triasima inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 21 août 2019.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9. Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 présente un nouveau modèle, fondé sur les pertes de crédit attendues, pour la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible

d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des

techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun

impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2018, le Fonds avait un montant de 29 245 \$ (31 décembre 2017 – 2 742 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2017 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 30 juin 2019, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence importante sur le Fonds.

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,75 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2019 et 2018, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2019	30 juin 2018
Parts en circulation, au début	525	517
Émission de parts rachetables	-	-
Rachat de parts rachetables	-	-
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	3	4
Parts en circulation, à la fin	528	521

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2019	30 juin 2018
Parts en circulation, au début	160 298	150 826
Émission de parts rachetables	130 525	6 158
Rachat de parts rachetables	-	-
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	2 685	1 604
Parts en circulation, à la fin	293 508	158 588

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2019, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 93 % dans le Fonds (31 décembre 2018 – 87 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

Au cours de la période close le 30 juin 2019, le gestionnaire a versé 4 517 \$ (30 juin 2018 – 4 086 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2019, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 2 775 \$ (31 décembre 2018 – 1 695 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

Au 30 juin 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	2 254 756 \$	– \$	– \$	2 254 756 \$
Titres à revenu fixe	–	583 093	–	583 093
Total	2 254 756 \$	583 093 \$	– \$	2 837 849 \$

Au 31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	1 037 864 \$	– \$	– \$	1 037 864 \$
Titres à revenu fixe	–	271 304	–	271 304
Total	1 037 864 \$	271 304 \$	– \$	1 309 168 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2019	31 décembre 2018
Exposition au risque de crédit		
AAA	3,8 %	2,4 %
AA	4,3	3,0
A	7,3	4,9
BBB	3,6	5,4
Sans notation	–	1,7

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 :

Au 30 juin 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Montant à payer à des courtiers en placement	59 112 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	4 474	–
Au 31 décembre 2018	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– \$	2 373 \$	– \$

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2019	– \$	215 765 \$	367 328 \$
31 décembre 2018	–	92 529	178 775

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2019, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 39 876 \$ (31 décembre 2018 – 18 235 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2019	31 décembre 2018
Exposition au risque de change		
Dollar américain	28,1 %	43,2 %
Autres	7,3	–

Au 30 juin 2019, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,4 % (31 décembre 2018 – 0,4 %).

Fonds de revenu équilibré Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019 (non audité)

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2019, environ 74 % (31 décembre 2018 – 67 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2019, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 112 738 \$ (31 décembre 2018 – 51 893 \$).



3080 Yonge St., Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com